

Compte rendu du
Déjeuner au Parlement européen
Avec madame Satu Hassi, député européen Verts

15 octobre

Athenora  Consulting

Madame Satu Hassi a d'emblée souligné que l'Union européenne est une force motrice en matière d'environnement, et ce dès le début des négociations dans le cadre de Kyoto. Déjà à l'époque tous les niveaux politiques étaient impliqués alors que de leur côté les Etats-Unis se retiraient du processus de négociations. De nombreux Ministres européens de l'environnement ont ainsi fait le tour du monde pour convaincre les différents Etats de faire des efforts. Au final, l'ambition européenne a été réduite par les négociations mais un accord international a pu être signé.

Cependant, Kyoto ne contient rien pour la période post 2012, l'Union européenne doit une nouvelle fois montrer l'exemple. Dans cette perspective, le Conseil européen a adopté l'année dernière le fameux objectif 20 - 20 - 20. Cette décision a été accueillie très favorablement par les Verts, et notamment l'engagement d'arriver à 30 % en cas d'accord international.

Le contexte actuel

Aujourd'hui, il faut des mesures concrètes pour atteindre ces objectifs ambitieux. Par ailleurs, le contexte international est encourageant. En effet, le « club des pays membres du système d'échange de quota d'émissions » s'accroît (Australie, Nouvelle-Zélande, Japon, avec des engagements proches des engagements européens. Même les Etats Unis et notamment les deux futurs candidats sont ouverts à une législation fédérale en la matière, prenant le pas de certaines décisions des Etats comme la Californie. La Chine également commence à prendre conscience de l'importance des questions liées au changement climatique, même si les intérêts diplomatiques l'ont empêché de signer publiquement un accord de réduction des émissions. En un mot, l'UE n'est pas seule.

De plus il est illusoire de penser que dans deux ou trois décennies, il y aura encore des zones d'émissions gratuites. On assiste à un mouvement mondial.

Les votes du Parlement

Tous les textes constitutifs du paquet climat ont été votés dans les commissions au fond. L'objectif reste d'obtenir un accord de première lecture avec le Conseil pour une adoption sous Présidence française. Le Parlement y travaille dur mais ne veut pas un accord à tout prix. Le Parlement souhaite cependant que le paquet soit adopté au plus tard avant les élections de juin pour permettre à l'UE d'arriver aux négociations de Copenhague en décembre avec une proposition. L'UE ne peut se permettre d'arriver les mains vides.

Sur le CSC, le vote de la commission a été double avec un accent sur les investissements et l'introduction d'un horizon de temps contraignant pour les émissions de CO₂.

Les députés se sont également prononcés pour la mise aux enchères intégrale des quotas d'émissions à partir de 2013, notamment pour le secteur de l'électricité avec une réduction progressive pour le secteur manufacturier mais aucun quota gratuit pour le CSC. Les recettes des enchères serviront pour financer des mesures de protection contre le changement climatique.

La Commission européenne travaille actuellement plus particulièrement sur les secteurs soumis à un risque de fuite de carbone (notamment acier, ciment, aluminium, certains produits chimiques). Dans cette perspective, les négociations internationales sont cruciales mais la Commission fait son travail de manière sérieuse, il est faux de dire que les entreprises sont laissées seules dans la concurrence internationale. L'objectif n'est pas d'exposer à un traitement injuste ou à du dumping environnemental les entreprises européennes mais l'allocation de quotas à titre gratuit ne n'est pas la solution. Il faut envoyer des signaux de prix aux marchés pour montrer que ce mouvement est une opportunité pour les entreprises.

Les questions en débat

En ce qui concerne les pays en voie de développement, les députés sont favorables à un fond international. Selon Madame Hassi, il est de la responsabilité des pays riches d'aider les pays pauvres. L'UE ne doit pas être la seule à payer mais elle doit contribuer.

Cette question de l'utilisation des recettes des enchères pourrait poser le plus de problème dans les négociations avec le Conseil. Mais selon Madame Hassi, les Etats membres vont comprendre que de toute façon ils devront faire cet effort dans le cadre des négociations internationales.

La question financière sera au cœur des négociations, d'autant que beaucoup d'Etat et notamment la France veulent pouvoir conserver la maîtrise des revenus tirés des enchères. Pour les députés, ces recettes doivent financer le passage à une économie à faible émissions au plan mondial.

Madame Hassi a reconnu qu'il fallait aux entreprises plus de financements dans les technologies et la R&D, que la Commission n'avancé pas suffisamment sur ce volet. Cependant, les technologies existantes commercialisables sont déjà bonnes, et cela ne peut être un argument pour ne pas avoir une approche ambitieuse. Lors des négociations sur le 7^{ème} PCRD la commission ENVI avait d'ailleurs demandé plus de fonds pour les technologies liées aux changements climatiques. Comme elle l'a indiqué, si Barroso est sérieux à propos de sa révolution climatique, il faut plus d'argent pour la R&D, et les recettes issues de la mise aux enchères sont nécessaires. C'est une question de crédibilité.

Madame Hassi est favorable à une discrimination des énergies sur la base des émissions de CO₂. Elle est aussi favorable au principe d'une date limite pour le CSC, qui est une manière de rendre le CSC obligatoire mais elle aurait préféré une limite d'émission plus faible.

La question de l'efficacité énergétique est aussi cruciale. Mais il faut de la pédagogie et des incitations pour améliorer l'efficacité énergétique notamment dans les bâtiments.

Les transports sont un autre sujet clé dans la lutte contre le changement climatique. Madame Hassi est favorable à des taxes pour les voitures dans les centres villes. Elle reconnaît le problème de la cohérence des politiques qui d'un côté font des déclarations sur la lutte contre le changement climatique et d'un autre subventionnent encore très largement les routes. Mais le trafic ferroviaire en Europe doit être amélioré au niveau de l'interopérabilité, c'est une condition du succès du rail.

La suite des rapports

Tous des rapports ont été votés à une très large majorité, à la fois en commission ITRE et ENVI, qui sont deux bonnes photographies de la position du Parlement dans son ensemble. La plénière ne devrait donc pas inverser la position prise. Ce qu'il faut c'est un compromis acceptable avec le Conseil. Seuls les députés conservateurs et les plus à droite du PPE étaient favorables à une allocation gratuite, tous les autres groupes sont plutôt en faveur du système d'enchères, à

l'exception de la GUE dont le vote en ITRE était en faveur des allocations gratuites alors qu'en ENVI la GUE étaient en faveur des enchères. Le système d'enchère devrait recevoir un soutien majoritaire en plénière.

La crise économique ne devrait rien changer au vote du parlement. En effet, il y a un consensus sur l'idée que la crise climatique est plus réelle ou a des effets plus réels que la crise financière. C'est le même scénario dans les deux cas, il ne faut pas vouloir tout, tout de suite, on ne peut pas appauvrir la planète !

Par ailleurs, une décision qui était encore impensable il y a un an, a été prise, même dans le contexte de crise. Mais en cas de crise environnementale, il sera beaucoup plus difficile de trouver un paquet pour réparer.

Enfin, sur le rapport de Florenz dans le cadre de la commission temporaire sur le Climat, il y a des débats à propos du non respect par le rapporteur de sa lettre de mission. Il devait se limiter à l'audition d'experts et à des considérations générales et en aucun cas interférer avec les commissions « législatives ». Ce rapport n'a pas de force juridique, c'est plus un message politique du Parlement.